



À Monsieur Serge ALEXIS,  
Président de la commission d'enquête  
relative au projet de SRADDET AURA

Le 2 octobre 2019

Monsieur le Président de la commission d'enquête

La Fnaut Auvergne-Rhône-Alpes, qui regroupe 27 associations d'utilisateurs des transports réparties sur toute la Région, avait envoyé à la Région en novembre 2017 une contribution à l'établissement du SRADDET, ci jointe.

Prenant connaissance du rapport d'objectifs soumis à enquête publique, nous constatons de belles déclarations d'intention que nous approuvons. Par exemple page 127 : « *le SRADDET promeut également la recherche d'une plus grande mixité fonctionnelle des espaces, afin de favoriser les fonctionnements de proximité. Il s'agit ainsi de construire des villes désirables, durables et de courte distance.* »

Nous partageons aussi les constats sur les émissions de GES qui ne diminuent pas, en particulier à cause du transport routier. Page 60 : « *En Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur des transports routiers est le principal contributeur à l'émission des GES (33 % sur l'année 2015).* »

Néanmoins nous contestons avec vigueur, les choix faits par la Région dans les priorités.

**La Région persiste à favoriser et à financer les aménagements routiers** qui engendreront inéluctablement plus de trafic routier, en contradiction avec ses engagements de réduction des GES. Page 130

**La Région en action :**

- la Région défend les grands projets nationaux qui permettent de renforcer les liaisons est/ouest, notamment les liaisons POCL, RCEA , A45 ;
- la Région accompagne financièrement les collectivités territoriales pour l'amélioration de la desserte des grands territoires ou sites touristiques ;
- la Région accompagne et accompagnera les projets routiers d'intérêt national ou régional inscrits au CPER et permettant d'améliorer la performance des itinéraires, y compris en termes de sécurité, ou de mailler le réseau en prenant en compte les enjeux des territoires, en particulier de désenclavement ; les projets qui apparaissent stratégiques sont, à titre d'exemple, la RN 102 (déviation du Teil), la liaison RN 122-RD 120 (contournement Ouest d'Aurillac), le contournement Nord-Ouest de Vichy, la mise à 2 X 2 voies de la section A40-Chasseurs en Haute-Savoie, le contournement Sud de Grenoble, etc. ;
- la Région Auvergne-Rhône-Alpes est également la première Région française à devenir maître d'ouvrage délégué pour la modernisation d'une route nationale. En l'occurrence la

**RN88 a fait l'objet de plusieurs aménagements qui améliorent les conditions de circulation : mise à 2x2 voies de la déviation d'Yssingeaux, déviation Saint-Hostien-Le Pertuis ;**

Nous sommes opposés à tous ces grands projets d'infrastructures routières ainsi qu'à la gare TGV de Montélimar. Par contre nous avons besoin de voies ferrées (CF notre contribution ci jointe).

**La Région n'envisage pas d'encourager le report modal** sur les modes de déplacement moins polluants. La seule solution pour réduire les émissions de GES est l'introduction de nouveaux carburants. Page 60 : « *Grâce à la modification progressive du mix énergétique des véhicules (organo-carburants, hydrogène électricité, etc.), les émissions de GES du secteur des transports vont diminuer de manière plus conséquente que les consommations d'énergie liées à ce secteur.* »

C'est une erreur majeure. La modification des carburants ne permettra pas à elle seule d'atteindre les objectifs. Il faut une politique volontariste pour diminuer le trafic routier. Les bénéfices du report modal sur les modes peu polluants : marche à pied, vélo, train sont ignorés.

En conséquence, la Région ne prévoit pas d'augmentation du nombre de passagers dans les TER à l'horizon 2030. Or dès cette année 2019, le nombre de passagers a augmenté de 15,9 % selon la SNCF. Les trains sont très souvent surchargés et la SNCF manque de matériel pour augmenter leur capacité. La Région a commandé du matériel mais ces commandes sont très longues à être honorées et résorberont seulement quelques problèmes en particulier de maintenance. CF Page 69 « *Poursuivre la politique de renouvellement, de modernisation et d'équipement du parc de matériel roulant TER pour améliorer les capacités de transport et le confort à bord.* »

Aucun projet d'investissement n'est envisagé dans le matériel ferroviaire qui fait pourtant cruellement défaut, alors que la Région en est directement responsable.

C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le commissaire, d'émettre un **avis défavorable** à ce projet pour permettre à la Région de **revoir sa copie en tenant réellement compte de l'urgence climatique** qui inquiète tous les habitants de la Région.

Anne-Marie Ghémard

Présidente de la Fnaut Auvergne-Rhône-Alpes

